

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAISSARGUES**  
**DEL - 2025-02-14-A**  
**CM du 17 Février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le Dix-Sept Février à 18 H 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Olivier FABREGOUL, Maire.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : TARIFS CANTINE- ACCUEIL PERISCOLAIRE**  
**ANNÉE 2025-2026**

Nombre de Conseillers : Effectif légal : 27

En Exercice : 26

Présents : 19

Votants : 23

DATE DE LA CONVOCATION : 10 Février 2025

DATE D'AFFICHAGE : 11 Février 2025

**Présents :** M. Éric FABRE, Mme FAMERY, Mme PUEL, M. VALLADIER, Mme VEZIAND, M. BASS, Mmes FORT-LANES, MARISSAL, Adjoints, Mme MARTINEZ, M. RINKER, Mmes DOMEĆ, SAUVANT, Mrs LUCOTTE, LE GRAND, Mme MARCET, Mrs MUNDA, COLLINS, Mmes BESQUEUT-FARLAY.

**Absents Excusés :** M. FABRE Jean, Mme RIEUNIER, Mrs LAASSAKRA, MARIN, CROIBIER-MUSCAT, Mmes RIVERA, DUCROT.

**Procurations :** de M. FABRE Jean à M. VALLADIER, de Mme RIEUNIER à M. FABREGOUL, de M. LAASSAKRA à Mme VEZIAND, M. CROIBIER-MUSCAT à M. Éric FABRE.

**Secrétaire de Séance :** Madame Marie-Pierre MARCET.

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU l'avis de la Commission des Finances du 11 Février 2025,

**CONSIDÉRANT** le tarif réduit applicable à l'accueil périscolaire et la cantine selon le quotient familial : +701.00 € tarif normal et quotient familial tarif réduit de 0 à 700.00 €.

**CONSIDÉRANT** la proposition des tarifs de la cantine pour l'année 2025-2026,

**OUÏ** l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- **De FIXER** les modalités d'attribution du tarif réduit concernant la cantine et l'accueil périscolaire selon le quotient familial de la CAF.
- **D'ADOPTER** les tarifs repas cantine + temps d'animation et les tarifs de l'accueil périscolaire, à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2025 et détaillés dans le tableau ci-annexé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

Olivier FABREGOUL

2025/017/a



**TARIFS CANTINE  
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE  
ANNÉE 2025-2026**

CANTINE	TARIFS 2025/2026		OBSERVATIONS
DÉNOMINATION	TARIF PLEIN Quotient familial (+701.00 €)	TARIF RÉDUIT Quotient familial (de 0 à 700.00 €)	
Repas cantine + Temps d'animation	4.80	4.00	À compter du 01.09.2025
Repas cantine « non- inscrit » + Temps d'animation	9.00	7.30	À compter du 01.09.2025
Accueil Périscolaire* Matin et soir.	1.10	1.00	L'heure sur inscription à compter du 01.09.2025
Accueil Périscolaire « non-inscrit » Matin et soir.	1.70	1.40	L'heure sur inscription à compter du 01.09.2025

\* Y compris forfait PAI sans repas (Projet d'Accueil Individualisé).